

NOUVELLE SÉRIE — N° 51

15^e Année — 1^{er} Février 1910



La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : **G. DEHERME**

SOMMAIRE :

- G. DEHERME *Contre la Dépopulation française. II. La solution positive.*
PAR TOUS *Revue des Opinions, des Faits et des Idées.*
G. DEHERME *Les Livres qui font penser.*
-

Le Numéro : **0 fr. 25**

PARIS

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

7, rue Cornelle, 7

LA

Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Éducation Sociale

ABONNEMENT : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

*Adresser toutes les communications concernant
la Rédaction et l'Administration à*

M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est terminé sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Étranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.

Etranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Directeur : **A. GALLOIS**

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour

La Coopération des Idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE (14^e ANNÉE)

Paraissant le 1^{er} et le 16 de chaque mois

Directeur : G. DEHERME.

Abonnement annuel : 4 francs pour la France. — 6 francs pour l'Étranger.

Le N^o : 0 fr. 25. — Spécimen gratuit sur demande.

(BERNARD GRASSET, éditeur, 7, rue Corneille, PARIS)

La Coopération des Idées est dirigée par son fondateur M. Georges Deherme. Elle a suscité les Universités populaires. De toutes manières, par la pensée comme par l'action, elle tend à former des volontés sociales. Pas de nécessité plus urgente. Jamais les esprits n'ont été aussi confus, affolés d'indécision, aigris d'un sectarisme sans foi; et, malgré les présomptions et les outrecuidances, jamais ils ne furent plus ignorants de la vie sociale et de l'action humaine qui seule importe.

Son attitude ne couvre aucune ambition qui n'ose s'avouer. Elle fait sienne, avec une absolue sincérité, ces sages paroles d'Auguste Comte : « A l'orageuse discussion des droits, nous substituons la paisible détermination des devoirs. Les vains débats sur la possession du pouvoir sont remplacés par l'examen des règles relatives à son sage exercice. »

Mais la difficulté est grande de se faire entendre bien dans la Babel électorale et démagogique qu'est devenue la France. *La Coopération des Idées* tâche de la surmonter à force de précision, de clarté et de méthode. Elle n'est donc ni sectaire, ni pédante. Elle s'efforce d'être vivante. Est-elle aimable, attrayante ? — Elle s'en tient d'abord à ce qui est utile et grave. Elle ne compose pas avec les mensonges du monde et les vilénies du régime.

Dans des articles de fond sont étudiées les questions les plus pressantes du moment et de toujours ; dans une « revue des opinions, des faits et des idées », dans des notes documentées, on vise à découvrir les sophismes et à dissiper les nuages dont les ignorances prolixes et les sciences rétrécies obsèdent et embrument la conscience française ; on examine aussi, du point de vue impartial d'ordre et de progrès, les accès les plus inquiétants de la fièvre politique qui consume la société française ; enfin, dans une chronique bibliographique, qui n'a d'équivalent aujourd'hui dans aucune publication, on étudie sérieusement les « livres qui font penser », et par là le lecteur peut suivre le mouvement intellectuel français, en dégagant de l'encombrement idéologique quelques notions claires, quelques principes régulateurs et quelques idées directrices.

La collection de *la Coopération des Idées* constitue donc un recueil documenté

et vivant qui trouvera sa place dans toutes les bonnes bibliothèques et qu'on aura toujours plaisir et profit à consulter. Pour un prix des plus modiques — 4 FRANCS — elle forme annuellement deux beaux volumes, in-8 carré, de 384 pages chacun.

Pour s'abonner, envoyer simplement un mandat-carte de 4 francs à M. G. DEHERME, directeur, à La Seyne (Var) ou à M. BERNARD GRASSET, éditeur, 7, rue Corneille, Paris.

Quelques-uns des articles parus dans *la Coopération des Idées* en 1908-1909 :

De M. G. DEHERME : Considérations présentes sur la guillotine. — Les fonctionnaires. — Le dernier romantique. — Antimilitarisme d'État. — La solidarité européenne. — Des devoirs. — Les prolétaires. — Les syndicats ouvriers. — Le syndicalisme. — Pessimisme. — Louis Rossel. — La copartnership. — Le rôle de l'école et de l'Université dans l'œuvre d'éducation démocratique. — Pourriture sociale. — Sur la « crise » du parlementarisme. — Aller au peuple. — Une définition de l'individualisme. — Réponse à une enquête sur la monarchie et la classe ouvrière. — Frédéric Nietzsche ou Auguste Comte. — De l'anarchie à l'ordre. — Sur l'établissement d'une dictature. — L'idée de démocratie. — A propos des fonctionnaires coloniaux. — Pour la coopération sociale du catholicisme et du positivisme. — Sur le socialisme. — L'Université populaire. — La valeur éducative du socialisme. — La tâche. — La peine de mort. — Une bonne loi. — L'opération nécessaire. — Auguste Comte et son œuvre : le positivisme. — Maurice Barrès, éducateur social, etc...

De M. EDMOND THIAUDIÈRE : Du pilori au piédestal. — La Cité terrestre. — Cris d'alarme en Italie. — Sur l'établissement d'une dictature, etc.

De M. HENRI MAZEL : Le bon gouvernement. — Psychothérapie politique. — Le banditisme. — L'esprit de caste. — La crise du parlementarisme, etc.

De M. PAUL GUÉRIOT : Le Salon des poètes. — Jésus-Christ et M. Pataud. — L'Afrique occidentale française. — Le déclenchement. — Une réponse, etc.

D'autres articles de MM. SAINT-ALBAN, docteur G. AUDIFFRENT, G. PERSIGOUT, G. BOURLIER, JEAN MARC BERNARD, F. GILLIER, L. MOMENHEIM, A. BAUMANN, H.-L. FOLLIN, LÉON BOLLACK, etc.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande ou dont l'adresse nous est transmise.

Nous serons reconnaissants à qui nous fera parvenir des listes d'adresses.



La Coopération des idées

CONTRE LA DÉPOPULATION⁽¹⁾

II. — LA SOLUTION POSITIVE.

« Sans la division normale des deux pouvoirs, attribut général de la religion de l'Humanité, la procréation ne peut être réglée, dans notre race, que par des prescriptions publiques autant dépourvues d'efficacité que de dignité. »

AUGUSTE COMTE.

Pour que la France se maintienne, il lui faut, par an, 500.000 naissances en plus, soit 1.300.000 au lieu de 800.000. Arsène Dumont ne demandait qu'une natalité de 25 pour 1.000 habitants (soit 1 million de naissances par an), produite par une nuptialité de 8 pour 1.000 (celle que nous avons) et une fécondité de 3 enfants par ménage ; mais avec une mortalité réduite à 15 pour 1.000 (au lieu de 19), laissant un excédent de naissances de 10 pour 1.000, soit un accroissement annuel de la population française de

(1) Voir n° 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50 : « la loi de Malthus » ; « la Surpopulation » ; « le Néo-malthusisme », « la Dépopulation française » ; « les Facteurs de la dépopulation française » ; « contre la dépopulation. I. Les expédients ».

400.000, égal à l'accroissement anglais et italien, moitié de l'accroissement allemand.

Mais le nombre n'est pas tout. Sinon, on n'aurait qu'à faire appel à l'immigration, — pour la France d'abord, pour l'Europe ensuite. Les Jaunes sont assez prolifiques pour peupler le monde. Et avant les Barbares du dehors, nous avons ceux du dedans, qui croîtraient et multiplieraient avec entrain pour peu que la société les y invite et, surtout, favorise leur mode d'existence.

« Le premier remède à la dépopulation dont la France est menacée, dit M. Paul Leroy-Beaulieu, ce serait de changer toute la direction de l'enseignement public et toute la mentalité gouvernementale. » Voilà la solution positive ! C'est la société française que nous avons à reconstituer. Mais pour prendre la direction de l'éducation publique, organiser la responsabilité gouvernementale, « discipliner les intelligences afin de reconstruire les mœurs », enfin régler la population, il faut une doctrine complète. Après avoir essayé tous les orviétans, on y viendra. Mais sera-t-il temps encore ? Ne vaudrait-il pas mieux, dès maintenant, éviter à notre pays tant d'expériences douloureuses et dangereuses ?

Non seulement nous n'avons pas assez d'enfants, mais surtout — et c'est en partie la conséquence des pratiques restrictives, de l'infécondité volontaire — nous les produisons dans de mauvaises conditions, d'une qualité française inférieure, nous les élevons mal. Or la qualité importe plus que la quantité, car celle-ci doit être limitée et ne peut suppléer celle-là, tandis que la qualité ne sera jamais assez élevée et peut, à la rigueur, suppléer la quantité. En somme, les procédés des repopulateurs empiriques sont aussi

grossiers que ceux des néo-malthusiens. Ils peuvent même, parfois, être aussi pernicieux. En tout cas, ils sont aussi aveugles. Comme les uns retiennent où il faudrait pousser, les autres poussent où il faudrait retenir.

Une doctrine, comme le catholicisme ou le positivisme, ne se borne point à exalter ou à décourager en bloc les énergies humaines, elle les gouverne, elle préside toujours à la réaction de Dieu ou de l'Humanité, c'est-à-dire d'un ensemble continu, sur chacun, « soit pour comprimer les impulsions égoïstes, soit pour stimuler les affections sympathiques ».

*
* *

« Croissez et multipliez », prescrit l'Écriture ; mais l'Église règle. D'après Joseph de Maistre, la grande loi temporelle de la Providence, c'est que « non seulement tout homme n'est pas né pour se marier et se reproduire, mais que, dans tout État bien ordonné, il faut qu'il y ait une loi, un principe, une force quelconque qui s'oppose à la multiplication des mariages ». Selon le catholicisme, le mariage n'est pur que pour les purs, et il y a un état sublime de pureté au-dessus du mariage. « Je voudrais que vous fussiez tous comme moi, dit saint Paul ; mais chacun reçoit de Dieu son don particulier, l'un d'une manière et l'autre d'une autre. » C'est dire que tous ne sont pas aptes à engendrer. Cela ne convient pas plus au génie, au héros, au saint, qu'à l'idiot et au criminel. J'ai montré déjà qu'il en est de même, pour le très riche comme pour le trop pauvre. Les scientifiques prétendent que les couvents étaient les refuges des névropathes. Si c'est exact, on s'explique en partie pourquoi les

maladies nerveuses font tant de ravages aujourd'hui. Jadis, le monachisme arrêtait leur propagation par contagion et restreignait leur transmission héréditaire. Si l'on admet, au contraire, que les couvents n'étaient que pour les saints ou la culture de la sainteté, leur utilité humaine n'est pas moins certaine. En sentiment, en activité, en pensée, le saint, le héros, le génie, sont des aboutissants exceptionnels de l'Humanité, des fleurs uniques, qui n'ont d'autre mission que d'exhaler leur parfum, leur beauté, et de l'épandre sur le monde. Ce n'est pas le corps, c'est l'âme qu'ils ont à transmettre.

Le catholicisme ne considère point la procréation comme le but de l'union conjugale, puisque l'acte charnel n'est pas essentiel au mariage. Mais saint Thomas d'Aquin déclare : « Tout ce que l'on fait directement contre la vie de l'homme est un péché mortel. Or la fornication simple implique un dérèglement qui met en danger la vie de l'enfant. » Dans son *Catéchisme du mariage* (cité par le journal *le Malthusien*), M. l'abbé J. Hoppenot écrit après saint Thomas : « Rien ne s'oppose à ce qu'un homme marié limite sa famille par la continence, pour des motifs légitimes d'ordre spirituel ou temporel. » D'après le même théologien, « l'Église s'oppose à l'union conjugale dans le cas d'hérédité pathologique, de maux contagieux, de débilité ou tares quelconques ».

C'est parce qu'elle sait retenir où il faut que l'Église peut pousser où il faut. Pour remédier à la dépopulation, elle interviendra avec plus d'efficacité que l'État. « En dehors de l'idée religieuse, vous chercherez vainement la force spirituelle capable de vaincre le fléau, ou au moins de limiter ses ravages. Pour se sentir obligé de faire son devoir et, quoi qu'il en coûte, de

donner à la famille et à la race tous les enfants qu'elles réclament, il faut avoir conscience d'une loi morale supérieure et croire qu'il y a les raisons de vivre haut. Il faut avoir une foi, une croyance, un idéal. Il faut posséder en soi la force transcendante de la religion. » Il faut aussi la sentir autour de soi. Mgr Gibier ne le reconnaît-il pas, en ajoutant : « Bien que puissamment aidés par leurs principes religieux, beaucoup de chrétiens n'ont pas le courage d'accomplir tout leur devoir » ?

*
*
*

Le positivisme est une religion qui se connaît, je veux dire une sociologie. En substituant le dévouement à la dévotion, peut-être n'exalte-t-il pas les motifs humains aussi haut que le théologisme ; mais du moins, il les élève sûrement et continûment.

« Le mode qui prévaut encore, dit Auguste Comte, revient, au fond, à tenter la réorganisation temporelle indépendamment de la spirituelle ; c'est-à-dire à construire l'édifice social sans bases intellectuelles et morales. De là résulte, pour satisfaire aux justes exigences populaires, la préférence stérile et subversive accordée aux mesures politiques proprement dites, dont l'efficacité semble immédiate. Au contraire, le positivisme est pareillement conduit à faire prévaloir l'influence paisible et certaine, mais indirecte ou graduelle du sentiment et de la raison, secondé par une sage opinion publique, sous l'impulsion systématique des vrais philosophes, assistés d'une libre adhésion populaire. »

Pas de solution possible tant que le spirituel restera confondu avec le temporel, c'est-à-dire tant que le pouvoir spirituel ne sera pas réorganisé, par l'al-

liance catholico-positiviste, pour « indiquer le but et apprécier l'usage ».

Le positivisme continue le catholicisme. S'il va plus loin, socialement, c'est dans le même sens. Il ne le contredit, il ne le contrarie pas, il l'assimile, il l'incorpore. Il est assez large pour le comprendre. Tout ce que l'Église reconquiert, il sait que c'est contre l'anarchie, et il ne peut que l'y aider. S'il faut demander beaucoup au destin pour obtenir peu, l'Église doit penser que, de tout ce que veut le positivisme, on ne réalisera que ce qu'elle peut accepter.

Ces deux grandes doctrines condamnent le divorce et n'admettent que l'union indissoluble, c'est-à-dire strictement monogame. C'est que le mariage n'a pas pour fin le coït animal ni même la procréation ; mais l'amélioration morale réciproque des deux époux. D'après Comte, la principale destination du mariage est de « compléter et consolider l'éducation du cœur en développant les plus pures et les plus vives de toutes les sympathies humaines ». Le mariage positiviste sera plus purifié encore par la coutume des chastes préliminaires, de l'engagement au veuvage éternel, et surtout par l'institution du mariage chaste complété par l'extension de l'adoption.

Le positivisme atteint donc les plus profondes racines du mal, et seul, avec le catholicisme, il les peut arracher. Son régime élimine nécessairement les facteurs de la dépopulation qualitative et quantitative que j'ai énumérés précédemment.

Avec sa « capillarité sociale », Arsène Dumont avait entrevu la vérité. Mais faute de principes généraux

positifs, d'idée directrice, de doctrine, par excès de spécialisme aussi, il s'en détourna aussitôt. Il prit la fièvre de la désagrégation sociale pour une suractivité progressive, alors que le progrès ne peut être que le calme développement de l'ordre. Bref, la capillarité sociale n'est pas une manifestation démocratique, mais anarchique.

La frénésie d'arrivisme et de vaniteuse ostentation qui caractérise notre temps, que Dumont nomme la capillarité sociale, est évidemment un symptôme morbide. Chacun veut surpasser son rang, ou à tout le moins paraître le surpasser : nul ne se tient à sa place ; on se délie de toute solidarité, on rompt toute continuité. En nous faisant perdre l'équilibre physique et moral, cette agitation compromet la santé et détruit le bonheur. Serait-ce que la diffusion de l'instruction a rendu tous les Français aptes à remplir les plus hautes fonctions sociales et qu'ils préfèrent s'immoler ainsi à la gloire de mieux servir l'Humanité ? Hélas ! tant de sottise ne va pas avec une telle grandeur.

Notre instruction livresque n'a pas développé l'intelligence. Au contraire. Elle ne l'a même pas éclairée sur les choses. Elle l'a encombrée de notions vaines et obscurcies de mots. On a cultivé la facilité verbale au détriment de la réflexion. D'un petit primaire pourvu de son certificat d'études, il n'y a de plus ignorant qu'un bachelier. Il est vrai qu'ils peuvent parler de tout sans rien connaître. Mais la saine intelligence populaire y a perdu sa meilleure substance, le bon sens. Aujourd'hui, un ouvrier sait presque autant de mots qu'un agrégé en Sorbonne, et il est presque aussi niais. Les solides réalités sur lesquelles son bon sens s'appuyait, il les perçoit de moins en moins. Aussi, plus les appétits exigent et les prétentions s'éta-

lent, plus les véritables compétences se font rares. Parmi les ébénistes du faubourg Saint-Antoine, par exemple, s'il y en a beaucoup qui peuvent rédiger un article de journal ou rimer un sonnet pour le Salon des poètes, et qui s'y appliquent, il y en a peu qui savent fabriquer un beau meuble sur plan, ou même qui y tâchent.

Mais il y a plus.

La confusion des fonctions nous ramène à la barbarie, et rapidement. Elle est pourtant inévitable avec une métaphysique qui a proclamé les « droits de l'homme » et un individualisme qui a subverti toutes les valeurs et fait éclater tous les cadres sociaux. Puisque rien ne le retient plus et qu'il a tous les droits, comment veut-on empêcher le citoyen français d'aspirer aux plus hautes places, qui permettent l'exercice le plus étendu des « droits » ?

Sans doute, l'argent maintient encore une apparence de classement ; mais le pire des imbéciles, des brutes et des gredins peut acquérir cette puissance sociale, la seule qui subsiste encore, s'il a quelque chance ou s'il est délesté de scrupules. C'est pourquoi les empiriques n'ont rien trouvé de mieux, pour remédier à la dépopulation, que de proposer des primes, des exonérations, des emplois, etc., aux familles nombreuses. C'est guérir le rhume par la bronchite chronique.

* *

Au « droit » métaphysique, le positivisme substitue le devoir. C'est par là, d'abord, qu'il rétablit les valeurs et qu'il reforme les cadres. De grandes forces impliquent de grands devoirs. La disposition à l'accomplissement des plus grands devoirs décèle seule l'ap-

titude à tenir les plus hautes places. Avec une telle ordonnance, il n'y a plus que des ambitions légitimes, la capillarité sociale disparaît.

Ainsi, l'argent, — comme tout autre pouvoir, — ne sera pas un droit à jouir, un titre au parasitisme ou à la prodigalité et aux gaspillages, mais la mesure du devoir de servir. « La richesse étant sociale dans sa source doit être sociale dans sa destination. » Quand on ne l'emploie qu'à des fins personnelles, voire familiales, de jouissances ou de faste, on lèse le Grand-Être, l'Humanité, on afflige Dieu, on commet un vol. Proudhon était donc parfaitement fondé à dire que la propriété, comme la conçoit et en use la bourgeoisie propriétaire, depuis la Révolution, la propriété sans devoir, sans contrôle, sans responsabilité, est le vol. Et, on l'entend bien, ce n'est pas à l'origine qu'est la rapine, ainsi que Karl Marx et les socialistes le soutiennent, c'est à l'usage de tous les instants. Proudhon avait bien vu qu'à l'origine, la propriété, c'est la liberté, ou mieux la puissance sociale. Il importe peu à la société que cette puissance soit entre telles ou telles mains ; mais il importe beaucoup qu'elle ne soit pas affaiblie, c'est-à-dire morcelée, dispersée, et qu'elle soit dignement exercée, pour le plus grand bien de tous.

Le point de vue métaphysique du droit provoque toujours l'antagonisme, et donc le désordre. Jusqu'ici, la bourgeoisie a pu dominer la situation. La ruine sociale l'enrichissait. L'anarchie assurait sa tyrannie. Mais maintenant elle faiblit, elle est débordée. Dans *la Barricade*, Paul Bourget lui signifie qu'elle est condamnée : « Les classes sociales n'ont plus le droit de conserver ce qu'elles n'ont plus l'énergie de défendre. » C'est que la guerre sociale ne saurait

perdurer. La société ne peut être qu'une coopération, car, selon Comte, « l'ouvrier ne peut pas plus être contraint à travailler que l'entrepreneur à administrer. » Et qu'est-ce à dire, sinon qu'une autorité morale seule, dominant l'antagonisme des intérêts, peut mettre fin au conflit de l'argent et du nombre ? Il y a donc des forces supérieures à celles du nombre et de l'argent, aux forces matérielles quelconques, et ce sont ces forces régulatrices que le positivisme régénère.

Il faut que la richesse, en proportion même de sa puissance, implique une responsabilité, des devoirs, et si lourds que les incapables et les débiles préfèrent dignement s'en décharger par le don ou la démission. Au surplus, le prolétariat organisé, sous la direction du pouvoir spirituel, saura les y inciter congrûment. Au moyen âge, la confiscation et l'excommunication eurent quelques avantages.

La capillarité sociale, c'est la confusion de toutes les fonctions, l'indescriptible mêlée des caprices, des vanités, des appétits, c'est l'arrivisme, d'autant plus exaspéré que les caprices sont plus débridés, les vanités plus exacerbées et les appétits plus grossiers. En remplaçant les écluses que sont les classes, en rebâtissant les quais, que sont les devoirs, on filtre le courant, on le canalise.

Mais aux mœurs sociales, il faut des institutions socialisantes. « Rien ne se peut, à la longue, dit Comte, tenir isolément; tout ne se consolide que par l'ensemble. »

*
* *

La richesse étant réellement une fonction publique comme le travail, comme la pensée, elle doit être

transmise sociocratiquement. La transmission familiale, aux fils, est une survivance des castes, des fonctions héréditaires, d'un empirisme souvent défectueux. La famille se doit rapporter à la société. Par la liberté de tester, son chef exercera donc une véritable magistrature civique.

Toute transmission « qui tend à dispenser du travail constitue, en général, un véritable abus d'une richesse toujours confiée tacitement pour une destination sociale, sans aucune vaine prédilection personnelle. » Et Comte ajoute d'autre part : « Administrateurs providentiels des capitaux humains, les riches, les patriciens abuseraient de leur office social, s'ils employaient leur fortune à constituer artificiellement des organes parasites. »

Pour que la pluralité des enfants ne détermine plus la dispersion de la richesse et pour que la concentration de la propriété ne soit plus un motif d'infécondité, il faut d'abord l'entière liberté de tester. La condensation du capital réduit le patriciat, et réduire le patriciat, c'est accroître sa puissance sociale, en rendant plus difficile son accès, en améliorant son recrutement. « De grands devoirs, dit Comte, supposent de grandes forces. »

La transmission sociocratique des offices sociaux sera complétée par l'extension de l'adoption que l'institution du mariage chaste nécessitera. « Sans cette libre répartition, fait remarquer Comte, les couples propagateurs se trouveraient d'ailleurs surchargés fréquemment. » En incorporant par l'adoption le successeur à la famille, l'hérédité sociocratique se liera à l'hérédité théocratique.

Ainsi donc, entière liberté de tester et d'adopter. Mais qui dit liberté, dit responsabilité. Les abus se-

raient assez réprimés, semble-t-il, « par l'obligation générale d'une pleine publicité, sept ans avant la réalisation normale d'une telle résolution ». Les libertés quelconques ne susciteront point d'abus quand elles seront exercées au grand jour, sous le contrôle d'une opinion publique organisée.

♦♦

Les éloquentes prédications sur l'impératif catégorique, le dictamen de la conscience, l'heureuse humilité n'ont jamais persuadé personne, — pas même les moralistes discoureurs. Il est trop avéré que, dans notre chaos individualiste, les simples et les vertueux sont aussi les dupes.

Si le positivisme enseigne qu'il n'y a de bonheur vrai que dans la pratique de son précepte fondamental : vivre pour autrui, il se préoccupe des garanties sociales de ce bonheur. « Pour mieux convenir à leur destination actuelle et finale, dit Comte, les mœurs populaires doivent seulement développer davantage leur caractère spontané. Cela exige surtout que l'instinct prolétaire se purifie de toute vaine ambition de grandeur et de richesse personnelle. L'empirisme métaphysique réduirait volontiers la grande révolution à élargir au peuple l'accès habituel du pouvoir, politique ou civil, au delà des anciennes limites. Mais cette faculté... est loin de satisfaire aux vraies conditions populaires, puisqu'elle ne comporte que des améliorations individuelles, qui ne changent pas le sort de la masse sociale, ou plutôt qui tendent souvent à l'empirer, par la désertion des membres les plus énergiques... Les philosophes et les prolétaires doivent également repousser des mœurs qui tendent

à dégrader leur caractère moral, sans améliorer ordinairement leur situation physique. Chez les uns et les autres, l'absence de toute grave responsabilité pratique, et le libre essor, tant public que privé, de la vie spéculative et affective constituent les principales conditions du vrai bonheur. Malgré les publications de nos économistes sur l'efficacité sociale des caisses d'épargne, la saine philosophie justifiera pleinement les répugnances décisives de l'instinct populaire, qui y voit surtout une source continue de corruption morale, par la compression habituelle des sentiments généreux. »

Depuis un demi-siècle, cet instinct s'est obscurci. Aujourd'hui, le populaire n'a que trop de « prévoyance », et cette vertu bourgeoise le rend cupide et malthusien. Mais ce n'est pas seulement l'école qui l'a gâté ainsi, c'est que sa situation est de plus en plus précaire. Il n'est plus que campé dans la société, comme un barbare. Un brusque déplacement industriel, qui n'a pas d'autre motif souvent que la commodité personnelle de l'entrepreneur, son caprice ou son avarice, ramène le prolétaire à l'ancestral état nomade, le chômage l'affame, la fécondité l'accable d'une misère sans espoir, abrutissante, sa vieillesse languit dans une affreuse solitude.

Une reconstitution sociale peut seule rendre au prolétariat sa joyeuse et féconde insouciance, parce qu'elle rétablit ses garanties et le fixe.

Le juste salaire de l'ouvrier, c'est la rémunération qui lui permet d'élever convenablement sa famille. Il sera donc d'autant plus élevé que ses dépenses sont plus grandes, c'est-à-dire qu'il produit et qu'il enfante plus. Le salaire doit être réglé d'après les besoins de la famille ouvrière la plus nombreuse qu'on peut

souhaiter et la plus honnête. Le travail est noble. Il ne se paye pas. Le travail est une fonction sociale. Toute fonction sociale est gratuite. La société ne doit que l'entretien du fonctionnaire. C'est dire que le salaire ne peut être supprimé, même pour cessation de travail. L'entrepreneur reste responsable des chômages forcés. Auguste Comte décompose le salaire industriel en deux parties distinctes et séparables, « l'une relative à la subsistance du travailleur ; l'autre à son travail effectif ». Et il ajoute : « La première partie continuerait seule d'être payée dans toute suspension d'ouvrage qui ne serait point reprochable à l'ouvrier, et aussi en cas de maladie, suivant l'usage des administrations ministérielles : cette obligation ne devant d'ailleurs durer qu'autant que le libre engagement contracté sous peine de dédit mutuel, entre l'entrepreneur et l'ouvrier, pour un temps déterminé. »

La famille prolétaire doit être également assurée d'un foyer par la possession d'un mobilier et du domicile, la chaumière pour le paysan (1), l'appartement pour l'ouvrier, sans quoi « le passage décisif de l'état nomade à l'état sédentaire ne paraît pas assez achevé ». Avant de se marier, l'ouvrier sera moralement tenu d'acquérir le mobilier et le domicile de la famille qu'il veut fonder. « Chacun doit avoir la pleine propriété de tout ce qui est à son usage exclusif et continu. »

Au foyer, il faut une âme. C'est rappeler la femme à sa plus haute mission morale, c'est lui permettre le bonheur. « Affranchir la femme du travail extérieur,

(1) Auguste Comte écrit : « En surmontant l'entraînement empirique des modernes occidentaux vers les arts mécaniques et chimiques, on reconnaît, avec toute l'antiquité, que l'agriculture constitue nécessairement l'industrie la plus essentielle. »

c'est-à-dire de la misère et de la prostitution, dit Comte, constitue la condition principale, quoique latente jusqu'ici, d'une digne incorporation du peuple à la société moderne. »

L'enfant gêne la capillarité sociale. Il oblige à quelque chose qui n'est pas soi. Très logiquement, la plupart des féministes sont malthusiennes. Capillarité sociale, féminisme, travail des femmes, cela signifie dépopulation et dépravation.

La femme reconquerra sa douce influence morale, aussi indispensable à son propre développement qu'à celui de la civilisation, en renonçant aux héritages et en condamnant le vicieux usage des dots. Toute participation à la richesse et au commandement ne peut que la dénaturer et la dégrader. Sa grandeur est dans l'amour.

La famille solidement instituée, la femme régnant au foyer, surintendante de l'éducation, voilà le principal remède à l'alcoolisme, à la débauche, à l'excessive criminalité juvénile, à la dépopulation !...

C'est l'individualisme, plus encore que l'école radicale-socialiste, qui a corrompu le prolétariat. Au fond, c'est la plus dure des nécessités qui l'ont rendu parcimonieux, prévoyant. Qu'on lui assure son pain et sa liberté, il vivra, il se reproduira. Il sera un fonctionnaire social qui ne doutera plus de sa réelle importance. « La principale opposition à la concentration nécessaire du pouvoir et de la richesse émane de ceux qui, sans pouvoir devenir patriciens, ne veulent pas être prolétaires. C'est là que se développe, envers toutes les hautes positions, une envie que la religion peut seule guérir. » Au reste, avec la terrible responsabilité qui s'attachera aux offices de commandement, le peuple ne désirera « ni la célébrité achetée par de

pénibles méditations habituelles, ni la puissance chargée de constants soucis. » Il est remarquable que, empiriquement, le syndicalisme actuel, comme le sacerdoce positiviste, dispose « les prolétaires à flétrir toute tendance au déclassement, comme contraire à la dignité de l'office populaire, et funeste aux justes aspirations du peuple, toujours trahi par ses déserteurs ».

*
*
*

La capillarité sociale, ainsi entendue, est bien le facteur général de la dépopulation française. Aucune mesure spéciale ne l'atteindra et ne l'atténuera. Le parasitisme de la richesse, l'exploitation de l'autorité politique, le charlatanisme intellectuel, c'est-à-dire la richesse sans devoir, l'autorité sans responsabilité, la pensée sans autre règle que la vénalité, autorisent, satisfont même, en tout cas exaspèrent les appétits, l'envie, les vanités, les prétentions, en un mot la capillarité sociale.

L'ordre positif y met fin. « En substituant les devoirs aux droits, on s'inquiète peu des possesseurs actuels d'une force quelconque, pourvu que l'exercice en soit bien réglé. »

Il en est ainsi pour tous les pouvoirs. Pour le politique comme pour l'économique. Je ne parle pas du spirituel. Séparé définitivement du temporel, voué à une sainte pauvreté, d'abord par l'abolition de la propriété intellectuelle, privant « la vénalité d'une protection factice qui ne profite qu'aux médiocrités », le pouvoir spirituel ne saurait abuser. Ne pouvant s'appuyer que sur la classe énergique et le sexe affectif, pauvres et dénués de puissance matérielle comme lui, il ne disposera que des moyens moraux.

Reste le pouvoir politique.

Pour la métaphysique qui a inspiré l'absurde et mortel suffrage universel, il dispense tous les droits. Pour le positivisme, il est la mesure des devoirs de ceux qui le détiennent.

Le parlementarisme, c'est le pouvoir politique sans contrôle, sans règle, sans responsabilité, et donc sans frein. C'est pourquoi tout est politique. C'est pourquoi l'État tend à absorber toutes les forces nationales pour les dissoudre. Les partis sont des bandes pillardes, et leur but, c'est la razzia.

L'ordre comme la liberté politiques exigent la dictature à vie, c'est-à-dire la concentration, la continuité, la responsabilité. Elle se transmettra sociocratiquement comme la richesse. Il faut que chacun se tienne à sa place et remplisse sa fonction au mieux. De continuelles permutations sont nocives. Aux fiévreuses compétitions des droits antagoniques, l'ordre positif substitue la paisible détermination des devoirs conciliants et leur utile émulation. « Les vains débats sur la possession du pouvoir sont remplacés par l'examen des règles relatives à son sage exercice. »

On sollicitera moins les fonctions d'État quand elles ne comporteront que de rigoureux devoirs. Et ceux qui les détiennent présentement seront certainement les moins empressés à les solliciter.

Une dictature, avant même que l'opinion publique ranimée la contienne, se limite spontanément à son rôle politique. D'autre part, à mesure que le pouvoir spirituel s'universalise, ce rôle se restreint. « Il n'y a de gouverné temporellement, dit Comte, que ce qui ne peut l'être spirituellement. » Un gouvernement responsable, au lieu d'empiéter, d'absorber, de mono-

poliser, fait appel au concours des libertés sociales qui l'allègent. Ainsi se reconstitueront tous les groupes sociaux auxquels s'oppose le parlementarisme centralisateur : familles, régions, corporations, associations, universités libres, etc...

*
*
*

La philosophie positive, c'est la systématisation du bon sens commun ; la politique positive, c'est l'organisation de la coopération, de l'action convergente.

La religion positive fortifie tous les sentiments sociaux pour subordonner constamment l'égoïsme à l'altruisme. Son dogme, son culte et son régime concourent à élever l'humanité comme à l'éterniser, par la famille et par la patrie. Le positiviste veut donc une postérité familiale, nationale, humaine qui le juge et le glorifie, parce qu'il se veut survivre, parce qu'il ne doute point qu'il sera vénéré de ses descendants comme lui-même a vénéré ses ascendants. « La piété filiale est la base de la vertu, dit Confucius... Il y a trois crimes contre cette vertu, parmi lesquels le plus grand est celui de manquer de postérité. »

La Chine est féconde parce qu'elle a maintenu les conditions sociales de la fécondité : vénération des ancêtres, désir de postérité, flétrissure du célibat et de la stérilité, adoption fréquente, exhérédation des filles, vie agricole, dédain de l'argent, etc... De même l'ancienne Normandie comme le Canada aujourd'hui. Si les faits confirment toujours la systématisation positiviste, c'est que les lois sociales sont universelles.

Mais, en attendant que la décomposition de la civilisation occidentale soit assez avancée pour qu'elle se puisse donner du champ, la Chine surpeuplée inconsi-

dérément subit de terribles famines périodiques. C'est que toutes les forces doivent être réglées. Quand on se borne à les faire surgir, des désastres sont inévitables. Il n'y a pas d'harmonie spontanée durable, quoi qu'en aient dit F. Bastiat, M. de Molinari et les naïfs libertaires. Par exemple, en France, si on laisse à chacun ou au hasard la décision de propager l'espèce, sans contrôle, après avoir seulement suscité, une fois pour toutes, des procédés mécaniques stimulants ou restrictifs, on n'obtiendra que le « lapinisme » des bas-fonds ou la stérilité volontaire des « prévoyants », la dégénérescence et la mort. Il faut toujours une direction intelligente. Pas d'acte social qui ne doive être gouverné. Et, on l'entend bien, la législation n'y suffit point. Les lois ne valent que par les volontés. Il n'y a de force sociale que dans un concours résumé par un organe individuel.

En somme, il faut reconstruire la société française. Plus on retardera l'effort, plus il sera pénible. Mais aucun mot magique, aucune thaumaturgie législative, aucun miracle de violence ne nous en dispenseront. Réaction, dira-t-on ? Soit. Pour un malade le retour à la santé est aussi une réaction. On ne guérit de l'alcoolisme qu'en cessant d'ingurgiter de l'alcool, on ne guérit de l'anarchie qu'en revenant à l'ordre.

G. DEHERME.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

EDMOND THIAUDIÈRE

Dans notre numéro du 16 octobre dernier, nous avons rendu compte d'une étude de M. Louis Macon

intitulée : *l'Origine de l'Union Interparlementaire*, et prouvant, à l'aide de documents certains, que la première idée de la constitution d'une Union Interparlementaire avait été émise avec une grande précision par notre ami Edmond Thiaudière au Congrès de la Paix de 1878, soit onze ans avant qu'elle fût réalisée, en 1889, par MM. Frédéric Passy et Randal Cremer.

Or c'est ce qu'a proclamé, à son tour, dans la séance de la Chambre des députés du 27 décembre dernier, M. S. Pichon, ministre des Affaires étrangères, répondant à M. Paul Meunier, député, qui, au cours d'une interpellation relative aux conférences interparlementaires, attribuait l'honneur de l'initiative au député anglais Rundal Cresner.

Voici les paroles textuelles de M. Pichon :

« Je veux maintenant, Messieurs, dire quelques mots de *l'Union Interparlementaire* dont a parlé l'honorable M. Paul Meunier.

« Tout d'abord, je ne voudrais pas retirer à l'Angleterre la propriété de l'une de ses initiatives ; mais je dois dire cependant que ce n'est pas un Anglais qui a été le créateur de *l'Union interparlementaire* ; c'est un Français, que connaissent bien ceux qui s'occupent des questions d'arbitrage et de règlement pacifique des différends internationaux, un de mes très vieux amis, M. Edmond Thiaudière, qui en a parlé le premier en 1878. »

Nul ne méconnaîtra la grande importance de ces paroles d'un ministre des Affaires étrangères, s'appliquant à une institution telle que *l'Union Interparlementaire*, qui a déjà tenu quinze sessions, de 1889 à 1908, et qui a donné indubitablement à Nicolas II l'inspiration de la première conférence intergouverne-

mentale de La Haye, prélude évident des futurs États-Unis d'Europe.

LE DIVORCE AUX ÉTATS-UNIS

Dans *la Réforme sociale*, M. le baron J. Angot des Rotours, dans une étude documentée sur le divorce aux États-Unis, cite ces chiffres :

« Le docteur Hill vient de publier, au nom du *Census Office*, un rapport approfondi qui permet de suivre les progrès du divorce. Ils se développent trois fois plus vite que la population. Il y en a eu pour

1867 :	9.937	1887 :	44.699
1877 :	15.687	1906 :	72.062
1887 :	27.919		

La dissolution sociale aux États-Unis est donc, pour le moins, aussi rapide qu'en France. Et pour nous guérir, il est des moralistes qui nous prêchent la « vie intense », il est des réformateurs qui nous recommandent la Constitution américaine...

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

Du Greffage social, par RAOUL DE LA GRASSERIE (Giard et Brière, éd., 16, rue Soufflot). — L'analogie peut être un exercice, une image didactique, — ce n'est pas une méthode.

On sait ce qu'est la greffe végétale pratiquée par tous les horticulteurs et quelle est son utilité. La greffe animale est loin d'être aussi répandue. Elle n'a trouvé encore son application que dans quelques cas particuliers ; et le plus

souvent, ce n'est guère qu'une expérience de laboratoire.

Mais qu'est-ce que le greffage social ? A mon sens, M. Raoul de la Grasserie attache ici trop d'importance à une vague ressemblance, toute superficielle, entre deux séries de phénomènes dissimilaires. Sur des apparences qui séduisent, c'est oublier que le sociologique ne peut être ramené au biologique qu'il domine.

L'analogie est d'ailleurs des plus contestables. Le véritable greffage est artificiel, il est toujours commandé par un opérateur. Il en va tout autrement pour les phénomènes sociaux que M. de la Grasserie considère comme du greffage social : invasion guerrière, immigration, infiltration, colonisation, commerce, exogamie ethnique et sociale, mélanges de sang, de sentiments, de croyance et d'idées, assimilation, lévirat, adoption, éducation, propagande religieuse, etc... Ce sont là des faits sociaux spontanés ou qui ne sont déterminés que par d'autres faits sociaux.

Autre différence. Les résultats ne sont pas semblables. Le greffage améliore toujours le greffé. Il n'en est pas de même dans le social. Quand deux races sont en contact, s'il est vrai que la plus nombreuse et la plus vigoureuse absorbe l'autre, il n'est pas vrai que celle-ci communique ses qualités à celle-là. Il arrive plus souvent qu'elle ne lui transmet que ses tares et ses vices.

Enfin, cette analogie, en supposant même qu'elle se puisse soutenir, ne nous dispense aucune clarté pour prévoir afin de pourvoir. Elle est donc, à tout le moins, inutile. C'est ce qui la condamne. Ne nous écartons jamais du terrain solide sur lequel nous a placés Auguste Comte.

Avec sa vaste érudition, une pensée à la fois robuste et subtile, M. Raoul de la Grasserie peut et doit éviter cette sociologie de dilettante.

Trois questions d'ordre religieux, par HENRI MAZEL, extrait de *Cænobium* (Lugano). — Voici les trois questions que se pose Henri Mazel : « L'humanité se passera-t-elle de religion ? Notre civilisation cessera-t-elle d'être chrétienne ? Notre France enfin, et plus spécialement, abandonnera-t-elle la foi catholique ? » Pour y répondre congrûment, il a fallu à Auguste Comte les six volumes du

Cours de philosophie positive, les quatre volumes du *Système de politique positive* et le premier volume de la *Synthèse subjective*, restée inachevée, toute une vie de recherches et de méditations, et avec un vaste savoir encyclopédique et le plus puissant des cerveaux.

Dans cette mince plaquette, Henri Mazel ne peut donc nous donner que quelques aperçus. Comme tout ce qu'émet cet écrivain délicat, ils sont ingénieux et témoignent d'une grande noblesse de sentiments.

Il reconnaît que la religion ne disparaîtra jamais. Pourtant, il écrit : « Les philosophes qui croient lui rendre service en insistant sur son rôle social et moral, se trompent doublement, d'abord parce qu'il y a eu des religions très révolutionnaires et très immorales et ensuite parce qu'il y a eu des Cités et des sociétés très indifférentes à la religion. » Cela est contradictoire. S'il y a eu des sociétés sans religion, il peut y en avoir encore, il y en aura. D'après M. Mazel, la religion disparaîtra donc.

Mais, à la vérité, il n'y a jamais eu de société sans quelques « certitudes affirmées en commun », c'est-à-dire sans religion. « Le frisson spécial de l'être fini devant l'infini, comme le dit Mazel, de la créature devant le Créateur, frisson non tout d'abord de crainte ou d'amour, mais d'adoration », n'est pas l'essentiel de la religion. La religion, c'est le ciment social. Le « frisson spécial » peut n'être que mystique, et le mysticisme est souvent un dissolvant du véritable sentiment religieux.

Parce qu'il s'élève, l'homme devient de plus en plus religieux. Or le catholicisme est certainement le plus religieux des théologismes. Le catholicisme a donc de belles conquêtes à faire, car l'esprit théologique prévaudra pendant des siècles encore.

Henri Mazel est ému par la poésie de l'Évangile. Mais l'âme sociale ne se nourrit pas de légendes. Ainsi, il prévoit que la civilisation européenne restera chrétienne. Et là, évidemment, il oppose christianisme à catholicisme. C'est que son individualisme d'artiste supporte mal la discipline religieuse. Il nous rappelle que les grands poètes du dernier siècle, surtout les romantiques, Lamartine, Vigny, Hugo, Leconte de Lisle, Sully Prudhomme, il eût

pu ajouter : A. de Musset, Catulle Mendès, etc., ne professèrent qu'un vague déisme, plus ou moins évangélique ou panthéiste. Cela ne gênait aucune divagation des sens, de l'esprit et du cœur. Comte a été justement plus sévère encore pour cet hypocrite individualisme que pour le cynique athéisme.

Henri Mazel semble préférer « l'évangélisme flottant du nouveau protestantisme » à « la doctrine brillante et coupante comme le cristal de la théologie orthodoxe ». Néanmoins, l'avenir est non à ce qui disperse, mais à ce qui rassemble ; non à ce qui dissout, mais à ce qui ordonne ; non au protestantisme, mais au catholicisme et au positivisme.

L'Homme en proie aux enfants, par ALBERT THIERRY, 3 fr. 50 (Ollendorff, éd., 50, Chaussée-d'Antin). — L'auteur a voulu « résumer pour les enfants et pour les hommes tout le pathétique de l'éducation ». Il a surtout montré — sans le vouloir — que toute instruction sans doctrine, c'est-à-dire sans éducation, est absurde et que toute tentative d'éducation sans religion est vaine.

Ce sont les expériences d'un jeune professeur d'école primaire supérieure. Est-ce seulement contre l'enseignement primaire supérieur ? C'est contre tout enseignement d'État.

On prend un jeune homme quelconque, — et celui-ci est intelligent, scrupuleux, ardent, — on le bourre de notions, de formules, on lui fait passer des examens pour éprouver s'il est bien bourré, on lui remet des enfants, et à son tour il doit en faire des perroquets diplômés. Et ces enfants, bien entendu, on les a arrachés à leurs parents, à leur atmosphère, à leurs racines, à tout ce qui les animait. Ce n'est pas de l'instruction, c'est de la contre-éducation laïque et obligatoire, c'est la dissolution de tous les éléments organiques sociaux, c'est l'abrutissement systématique de l'intelligence française pour l'exploitation parlementaire.

Ce livre est un document, et d'autant plus saisissant de sincérité que l'auteur, évidemment, s'est proposé autre chose. La philosophie et la littérature à quoi il vise con-

tribuent à nous garantir ce document. Ainsi, on voit se heurter une intelligence embrumée, flottante, sans direction, contre toutes les réalités positives de la vie infantine. Elle s'étonne, elle souffre, elle ne comprend point. On la peut plaindre, mais aussi les enfants. Une âme d'enfant ne se construit point dans les nuages.

C'est écrit avec talent. Aujourd'hui, les talents pullulent. C'est la façon de l'Université d'apprendre à tout exprimer, comme disait Comte, avant de rien connaître. Mais chez M. Albert Thierry, il y a mieux que la forme. Sa recherche du mot, de l'écriture artiste, de la manière originale, cela n'ajoute rien à son livre. Au contraire. Il y aurait plus d'art, s'il y avait plus de simplicité. Rien n'eût été plus impressionnant que ce professeur criant son angoisse du désordre où il est, sans littérature. Mais si l'art y perd, la vérité y gagne. Le professeur, c'est M. Albert Thierry lui-même. C'est aussi un produit de l'Université. De tout son cœur, il se donne, — à ses lecteurs comme à ses élèves. Il dicte à ses élèves du Verhaeren, du Maeterlinck, du Stuart Merrill, du Wells et du Rosny.

Et celui-là est de l'élite. On voit bien qu'il ne lui manque qu'une assise, une doctrine, — non encore pour être un éducateur, certes, mais pour avoir une direction, pour être une force sociale ordonnée, convergente. S'il est dans le brouillard, c'est qu'on l'y a mis, comme il y doit mettre ses élèves; mais ce n'est pas mauvaise volonté. Ça et là, il s'efforce même à saisir quelques réalités sociales : famille, métier, syndicat... Qu'il en retienne seulement une, les autres suivront.

L'homme en proie aux enfants ? On n'ose se demander à quels hommes, par l'enseignement d'État, à quels sots, à quels insensés, à quelles brutes sont en proie les petits Français d'aujourd'hui ?...

L'Évolution de l'idée dramatique, par JULES GUILLEMOT, 3 fr. 50 (Perrin, éd., 35, quai des Grands-Augustins). — Dans l'anarchie présente, chacun se croit apte à tout, sauf à son devoir, à sa fonction propre, sans avoir rien appris. Dans tous les arts, cela nous a donné le chic, le camelotage, dont le sabotage ouvrier n'est que le fils ro-

manthique. S'il faut en croire M. J. Guillemot, qui a l'expérience de 35 ans de critique théâtrale, l'art dramatique n'a pas échappé à cette régression. « Nos auteurs tendent, de plus en plus, dit-il, à n'être que des *amuseurs*. Et quels amuseurs ! Flattant ce qu'il y a de pire en nous par le scabreux des situations et le cynisme des théories ! Ah ! les hardiesses de Beaumarchais ! Qu'on nous y ramène ! Elles pouvaient amener des Révolutions ; nos audaces, elles, n'engendrent que des décadences... Nous ne manquons cependant pas d'hommes de talent, ni même de fins et ingénieux observateurs, surtout dans l'observation des vilains sentiments et ce qu'on est convenu d'appeler, d'un mot odieux, le genre « rosse » ; mais nous manquons d'artisans laborieux, de dramaturges patients et consciencieux. Nous avons souvent de ravissantes fantaisies ; mais nous n'avons plus de *pièces*. »

C'est que l'art dramatique est un art, et il faut l'apprendre, il faut se soumettre à ses règles. « Il y a, au théâtre, nous dit M. Guillemot, des lois nécessaires, des lois inéluctables. Elles tiennent à l'essence même de cet art, aux conditions spéciales dans lesquelles il se produit ; elles sont de tous les temps et de tous les pays. Les enfreindre est folie et conduit à un art bâtard qui n'a plus rien de commun avec ce que nous appelons l'art dramatique. Ces lois, les anciens les ont comprises et exposées avec une sûreté de vue magistrale. »

Ces règles, M. Guillemot nous montre que tous les grands auteurs dramatiques, du dix-septième au dix-neuvième siècle, de P. Corneille à Dumas fils, les ont définies dans les préfaces et les commentaires de leurs œuvres. Certes, celle des trois unités d'Aristote est peut-être trop rigoureuse ; mais c'est toujours à l'unité qu'il faut viser.

Tant qu'il restera en France des Français, c'est-à-dire de bons ouvriers, des intelligences éprises de mesure et de clarté, on n'y prendra pas la blague obscène pour de l'esprit, l'hystérie pour de l'originalité, et le truquage pour du génie.

A ceux qui visent plus haut que le succès du moment et la recette, A. Dumas fils a indiqué l'œuvre à faire : « La vieille société s'écroule de toutes parts. Notre siècle

est usé, mais les siècles ne le sont pas... *Le théâtre n'est pas le but*, ce n'est que le moyen. L'homme moral est déterminé. L'homme social est à faire. L'œuvre qui ferait pour le bien ce que *Tartufe* a fait contre le mal serait, à talent égal, supérieur à *Tartufe*. »

Qui, le théâtre peut contribuer à former et à alimenter des sensibilités sociales. Il peut ennoblir. Aujourd'hui, le plus souvent, il déprave et il avilit. Ce n'est point que le peuple ait perdu le goût de ce qui est beau, grand et pur, c'est qu'il y a une monstrueuse conspiration pour l'abrutir afin de le mieux exploiter.

Les Époques critiques du patriotisme français, par J. VIAUD, 3 fr. 50 (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — Faute d'une doctrine, les organisateurs de la République troisième avaient voulu réaliser l'unité morale de la nation par l'idée de patrie. C'était trop et pas assez. Un tel sentiment ne s'approfondit point d'être mêlé à nos agitations politiques, aux bagarres électorales. L'idée s'est obscurcie, le sentiment s'est dissous. La grande déchirure est apparue. « Nous dénonçons une crise du patriotisme, dit l'auteur dans sa préface, quand des citoyens, en face de circonstances troublées, discutent la conception habituelle de la patrie, cessent de conspirer sa défense et sa grandeur, invoquent pour la déformer des raisons et des nécessités propres, affirment des devoirs contraires et plus hauts, capables de faire échec au devoir national. Tristement forcés d'avouer qu'une telle crise s'ajoute chez nous aux précédentes, nous n'entendons pas nier des misères pareilles et très anciennes. Plus d'une fois, nous avons vu la France non seulement malheureuse et vaincue, mais discutée, oubliée, combattue par ses fils. Si grands et si prolongés furent les malheurs nés de ces discordes, qu'ils nous pèsent encore. » C'est cette grave leçon que l'auteur demande à l'histoire. Il a choisi deux périodes particulièrement critiques : 1792 et 1815. Ce sont les deux parties de son livre intéressant : l'émigration contre la Révolution (1789-1800); les partis politiques contre Napoléon (1814-1815). Dans une courte instruction, M. J. Viaud cherche à définir l'idée de patrie et sur quel fondement elle repose;

l'objet de la patrie primitive, de la patrie moderne; les causes et occasions des crises du patriotisme, les formations de partis et les déformations de la patrie.

Une Algérie nouvelle, par JEAN HESS, 3 fr. 50 (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — Comme l'annonce le sous-titre, M. Jean Hess essaye d'éclaircir « quelques principes de colonisation pratique sur le propos du Maroc oriental et de Port-Say ».

Du Maroc, de la portion du Maroc où nous pouvons avoir quelque influence, l'auteur nous invite à faire une Algérie nouvelle, ce qui ne veut pas dire une nouvelle Algérie. Il entend par là faire au Maroc ce que nous n'avons pas fait en Algérie et ne pas y faire ce que nous avons fait en Algérie comme en Tunisie, où nous avons colonisé contre l'indigène. On ne colonisera utilement qu'avec l'indigène. Et ce n'est pas assimilation, mais association.

« L'assimilateur avait tort, dit-il. L'exploiteur aussi. La mentalité 89 de l'un est aussi fausse que la mentalité impérialiste de l'autre. L'une nous a créé de lourdes charges, l'autre nous expose aux plus redoutables périls. Les deux politiques sont également vouées à l'insuccès — comme elles le furent toujours, dans tous les pays à toutes les époques. Une réalité plus forte que la force des conquérants ou des législateurs les a toujours brisées et les brisera toujours : la réalité même de la nature et de ses lois. »

M. Jean Hess nous donne comme un exemple de bonne colonisation l'œuvre accomplie dans une partie du Maroc oriental par le lieutenant de vaisseau Louis Say, fondateur de Port-Say, malgré l'Administration et parfois contre elle.

Certes, il faut pousser notre pays, toujours mal instruit de ses possibilités, à « l'utilisation complète des possibilités de Port-Say, œuvre d'intérêt national ». Mais ce n'est pas là tout ce que nous avons à faire au Maroc. La colonisation est plus que cela. Sans doute, il vaut mieux établir des débouchés commerciaux que d'installer des fonctionnaires; mais si nous avons des colonies, ce n'est pas seulement pour y exploiter les richesses naturelles, c'est aussi, surtout, pour y développer nos forces de civilisation en les

exerçant, en participant, pour notre part, à la plus haute fonction des nations, qui est d'organiser l'Humanité.

D'ailleurs, nous savons que les entreprises commerciales, industrielles et financières n'ont pas en elles-mêmes leur principe régulateur. Il faut qu'une autorité politique les contienne. Nos ronds-de-cuir coloniaux sont bien au-dessous de leur tâche, notre politique coloniale est incohérente : tout de même cela vaut mieux que la rapacité commerciale et financière sans frein. Nous n'oublions pas ce que furent les grandes Compagnies.

Le Solitaire de la lune, par FRANÇOIS DE CUREL, 7 fr. 50 (*Les Bibliophiles fantaisistes*, librairie Dorbon, 53 ter, quai des Grands-Augustins). — Conte philosophique. « Le Créateur n'a pu obtenir l'hommage des créatures. Elles ne comprennent ni sa grandeur ni son but. C'est la souffrance du Seigneur ! En voulant n'être pas la seule intelligence, il s'est donné des rivaux. Lorsque Dieu visite les temples, il en rapporte l'amertume des rois détrônés. » C'est alors qu'il tente cette expérience de Clotar, solitaire de la lune, c'est-à-dire « un être soustrait à l'influence de ses pareils ne pouvant plus les aimer ni les tuer », mais aussi « l'homme le plus sensuel, le plus obstiné et le plus orgueilleux de tous les êtres ». Clotar ne prie que lorsqu'il tremble, et il blasphème quand il se croit à l'abri des colères de Dieu. « Le Seigneur se fût contenté d'un fidèle : Clotar pouvait être l'élu. Il a manqué à sa mission. Son châtement, châtement grandiose, est de copier la souffrance de Dieu ». Renvoyé sur la terre, Clotar y est pris pour Dieu même. Il joue « devant un parterre éperdu le Mystère de l'infini ». Puis quand il a bien joué, quand il est grisé d'encens, et peut-être écœuré déjà, le Seigneur lui rend son ancienne demeure, la lune. « Et cette fois, il n'a rien oublié du passé. Il se souvient d'avoir été Dieu... Il s'est vu tout-puissant, et ne l'est plus... Et maintenant sa voix sonne dans le désert, il appelle son peuple, il supplie et blasphème, il demande un autel ou la mort. Il n'aura jamais que l'éternelle solitude avec des souvenirs splendides et d'immenses désirs. »

Dans ce conte symbolique, on retrouve la manière grave

et noble, si pathétique, de l'auteur de *la Nouvelle Idole*, — qui n'est pas représentée au Théâtre-Français.

Édité avec goût par *les Bibliophiles fantaisistes*, l'ouvrage est orné d'un beau frontispice d'Armand Rassenfosse.

Les Prétentions dynastiques de la branche d'Orléans, par ROBINET DE CLÉRY, 1 fr. 25 (Daragon, éd., 96, rue Blanche). — « Le duc d'Orléans n'est pas le *Roi*, ni en vertu de la loi salique, ni en vertu du traité d'Utrecht, ni en vertu d'une reconnaissance du comte de Chambord, qui n'a jamais existé et qui eût été sans valeur. » Voilà ce qu'assurait le R. P. Bole, aumônier de Frohsdorf et ce qu'appuie aujourd'hui M. Robinet de Cléry. Et leurs raisons paraissent valoir. Mais c'est là combattre un moulin à vent que personne ne défend plus, — même les royalistes. On n'invoque plus la légitimité, j'imagine. C'est d'après des principes plus positifs que *l'Action française* nous propose le duc d'Orléans, et au besoin nous l'imposerait, bien plus comme dictateur que comme roi.

Lettre à MM. les directeurs des journaux nationalistes à propos d'un article défini, par MAURICE DE NOISAY (Nouvelle librairie nationale, 85, rue de Rennes). — M. Maurice de Noisay supplie les directeurs de journaux de ne plus souffrir qu'on imprime dans leurs feuilles : *le Gloire, le République, le Patrie*, — et il a bien raison. Quand on ne parle plus français, c'est qu'on ne pense plus français.

Les Confessions, de SAINT AUGUSTIN, traduit par ARNAULD D'ANDILLY, 1 fr. 20 (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — La meilleure recommandation qu'on puisse faire de ce livre est de rappeler qu'il a été inscrit par Auguste Comte parmi les 150 volumes de la bibliothèque positiviste.

Les éditeurs ont choisi la bonne traduction d'Arnauld d'Andilly; M. Victor Giraud l'a fait précéder d'une courte introduction et y a ajouté quelques notes indispensables. « Pour rendre ce volume d'un maniement plus commode et plus accessible à un plus grand nombre de

lecteurs, dit-il, nous l'avons, — nous n'étions pas les premiers à le faire, — allégé de bien des développements qui nous ont paru ou faire longueur ou ne plus présenter de nos jours qu'un intérêt purement historique. Pour qu'il pût être mis entre toutes les mains, nous avons supprimé aussi tous les passages un peu vifs où le saint rapporte pour les flétrir les erreurs morales de sa jeunesse. En un mot, nous avons conservé des *Confessions*, — nous l'avons essayé du moins, — tout ce qui parle le mieux à notre sensibilité moderne, et nous avons veillé à ce que l'unité et le mouvement du livre n'eût pas trop à souffrir des retranchements opérés. »

Comme *l'Imitation*, *l'Introduction à la vie dévote*, les *Pensées* de Pascal, les *Confessions* de saint Augustin sont « un des textes essentiels du christianisme ».

La Terreur en Russie, par PIERRE KROPOTKINE, o fr. 50 (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — Cette brochure est publiée par le Comité parlementaire russe, ainsi nommé parce qu'il est composé surtout de membres du Parlement anglais. On est donc prévenu que s'il s'y dit peut-être des choses utiles à la Russie, il ne s'y dit certainement rien de contraire aux intérêts de l'Angleterre. L'auteur, d'ailleurs, plane bien au-dessus de ces mesquines combinaisons de la politique internationale.

Pierre Kropotkine, avec une saisissante simplicité, nous montre l'atrocité de la répression. Rien de plus émouvant que l'accumulation, presque sèche, de ces faits. Chaque ligne évoque un hurlement de souffrance. Mais n'en est-il pas ainsi de toute répression ?

La Russie a été violemment secouée par une crise terrible. Devant la barbarie, extérieure et intérieure, qui menaçait de l'envahir et de l'emporter, elle s'est défendue avec une énergie sauvage. A-t-elle dépassé la mesure ? Sans doute. Mais une société qui est attaquée avec cette furie peut-elle calculer froidement sa réaction ? Si elle calcule trop juste, elle peut être au-dessous de ce qu'il faut, et alors, il est trop tard pour se reprendre. Qui sait où en serait l'immense empire russe, s'il n'avait mis tant de vigueur à se défendre ? La Terreur rouge eût été

peut-être plus féroce, sinon dans ses intentions et ses actes délibérés, du moins dans ses résultats.

Cette réserve faite, il faut répondre à l'appel d'humanité du prince Pierre Kropotkine. La Russie paraît maintenant hors de danger : qu'elle soit clémente. Amnistie!

G. DEHERME.

Nous avons reçu :

Les Nouveaux Mystères et Aventures, par CONAN DOYLE, 3 fr. 50 (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — Conan Doyle est un auteur heureux et M. Albert Savine un traducteur habile. Ces aventures terrifiantes et égayantes se passent aux Indes, en Écosse, en Australie et en Californie, — et c'est une manière agréable d'apprendre la géographie.

Sous les Déodars, par RUDYARD KIPLING, 3 fr. 50 (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — Les déodars sont les cèdres de l'Himalaya. Comment ne pas s'intéresser à des événements qui se déroulent dans ce prestigieux décor, d'autant plus prestigieux qu'il est lointain ? Mais Rudyard Kipling est un grand poète, et nos intellectuels nous permettent d'admirer son patriotisme, puisqu'il est Anglais. Avec art, M. Albert Savine a traduit les huit nouvelles qui composent ce recueil.

Théâtre, par OSCAR WILDE, 3 fr. 50 (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — Ce volume contient deux comédies en 4 actes, — les meilleures d'Oscar Wilde, — *L'Éventail de lady Windermere* et *Une Femme sans importance*. Elles sont très morales comme les bons mélodrames. Représentées sur une scène parisienne, aujourd'hui, sans nom d'auteur, elles paraîtraient excessivement rococo.

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

L'Afrique Occidentale française

Action politique -:- Action économique -:- Action sociale

par Georges DEHERME

(Un volume in-8 de 528 pages. Prix : 6 francs (*franco* : 6 fr. 60
(BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, PARIS)

Après avoir exposé ce qui a été fait dans les trois ordres, politique, économique et social, l'auteur indique ce qui reste à faire, et comment on le fera. Il établit ainsi **une véritable méthode positive de colonisation**, non seulement française, mais humaine dont feront bien de s'inspirer les colons, fonctionnaires, explorateurs, militaires et commerçants, dans toutes les colonies où ils sont appelés à servir et à agir.

Qu'il étudie l'organisation administrative, financière, judiciaire, l'enseignement, etc. ; l'exploitation commerciale et industrielle des richesses naturelles, arachides, caoutchouc, palmistes, coton, ou bien l'organisation sociale indigène, fétichisme, famille, esclavage, etc. ; l'auteur s'en réfère toujours à une riche documentation, en majeure partie inédite, pour émettre **des vues ingénieuses qui retiendront l'attention des spécialistes et des techniciens**.

La partie sociale est relativement la plus étendue. L'âme nègre est peu connue. Le statut nègre, basé sur le patriarcat esclavagiste, n'a été examiné jusqu'ici, le plus souvent, qu'avec des préjugés, un souci exagéré de pittoresque littéraire, et pour tout dire, une insuffisante préparation sociologique. Les observations de l'auteur sur le fétichisme et l'esclavage éclairent les données restées jusqu'alors obscures d'un problème qu'on était obligé, en conséquence, de considérer comme insoluble : la suppression de l'esclavage. Cette partie intéressera donc, non seulement les colons, mais encore les hommes politiques et les personnes si nombreuses aujourd'hui, que passionnent les faits et les théories sociologiques. Ce n'est rien moins qu'**un traité de sociologie comparée**.

On voit combien le plan que s'est tracé M. G. Deherme est vaste. Pour le réaliser, il fallait un écrivain qui fût à la fois un penseur et un homme d'action. La personnalité curieuse de M. Deherme est trop connue pour qu'il soit nécessaire de montrer qu'il est l'un et l'autre, et à un degré éminent.

Ce sociologue, formé par la puissante discipline d'Auguste Comte, après avoir créé la seule institution organique d'éducation sociale que nous devions à l'initiative privée, les Universités populaires, a parcouru le monde, chargé de diverses missions d'études économiques et scientifiques par les ministres des Colonies, du Commerce et le Gouverneur général de l'Afrique occidentale française.

Le livre que nous publions aujourd'hui est le résultat de son plus long séjour en Afrique occidentale, où il pérégrina à travers le Sénégal, le haut Sénégal, le Soudan nigérien et la Guinée.

Les fonctionnaires, les militaires, les commerçants des colonies et de la métropole, les hommes politiques, et aussi le grand public, auront plaisir et profit à lire cette œuvre considérable, écrite par un écrivain vigoureux, pleine de faits éprouvés, d'aperçus lumineux, de critiques perspicaces et d'idées fécondes.

LA DÉMOCRATIE VIVANTE

par GEORGES DEHERME

Un volume in-8° de 402 pages. Prix : 4 fr. 50

(BERNARD GRASSET, éditeur, 7, rue Corneille, PARIS)

L'action personnelle du fondateur des Universités populaires est connue : ce n'est rien moins qu'une tentative héroïque d'organiser la démocratie. Si on ne l'a pas toujours comprise, si on ne l'a pas secondée comme il eût fallu, c'est qu'on méconnaissait la méthode qui la guidait et l'esprit qui l'animait. Dans **La Démocratie vivante**, d'une facture si puissante et si originale, par l'écriture, la composition, la documentation et la pensée, c'est cette méthode même que Georges Deherme nous enseigne, et c'est cet esprit qu'il se propose de répandre.

Dans un article qui est la préface naturelle de ce livre passionné et passionnant, M. G. Clemenceau disait de M. Georges Deherme : « Au point où il en est de son œuvre, il convient de le citer comme modèle. Il a cru, il a voulu, il a fait. Et parce qu'il croyait, d'autres croyances sont accourues, et parce qu'il voulait, d'autres volontés sont venues, et parce qu'il agissait, d'autres activités, suggérées par l'exemple, se sont manifestées... On nous montre la voie, lecteurs, suivons le guide. »

Il ne faudrait pas croire, cependant, que M. G. Deherme ignore les difficultés de l'heure présente. Il ne cèle ni les fautes, ni les tares, ni les dangers de la démocratie naissante. Après avoir exposé les raisons qu'on peut avoir d'en désespérer : parlementarisme corrompu, suffrage universel anarchique, esprit de parti tyrannique et dissolvant, et aussi les raisons qu'on a de s'y tenir pourtant. M. G. Deherme, dans une deuxième partie, nous décrit les principales maladies sociales de la démocratie et nous indique les remèdes qu'on peut apporter au socialisme démagogique, au pessimisme, à l'alcoolisme, au féminisme, à la laideur, à l'antipatriotisme, etc.

La troisième partie, de beaucoup la plus importante, traite de l'organisation de la démocratie : l'économie sociale, l'action positive, l'action de classe et les syndicats, l'action organique et la coopération, l'action morale et les universités populaires.

La pensée qu'exprime ce livre ardent est de la vie vivifiante. A l'heure trouble que nous traversons, où tant d'esprits s'interrogent sur ce qu'ils peuvent croire, où tant de volontés hésitent sur ce qu'elles doivent faire, l'appel vibrant qu'adresse M. Georges Deherme à toutes les énergies dissociées de la nation, à tous les démocrates qui s'ignorent, ne peut manquer d'être entendu.

Bernard GRASSET, Éditeur
7, rue Corneille, 7. — PARIS

DERNIÈRES PUBLICATIONS :

PIERRE DE BOUCHAUD	
Péricles historiques de Bologne (Ouvrage illustré de 9 gravures)	3.50
EMILE BAUMANN	
L'Immolé , roman, 3 ^e édition. Vol. in-18	3.50
LÉON LAFAGE	
La Chèvre de Pescadoire , 3 ^e édition. Vol. in-18	3.50
JEAN GIRAUDOUX	
Provinciales , Vol. in-18.	3.50
GILBERT DE VOISINS	
Les Moments perdus de John Shag , Vol. in-18.	3.50
MAURICE MAGRE	
Conseils à un jeune homme , Vol. in-18	2 »
DIDIER DE ROULX	
Roosje , roman. Vol. in 18	3.50
J. GRASSET	
<small>PROFESSEUR DE CLINIQUE MÉDICALE A L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER</small>	
La Responsabilité des Criminels , Vol. in-18.	3.50
GEORGES DEHERME	
La Démocratie vivante , Vol. grand in-8°	4.50
HENRI MAZEL	
Pour causer de tout , Vol. in-18	3.50

BLOUD & C^{ie} ÉDITEURS

7, Place Saint-Sulpice, PARIS.

VIENT DE PARAÎTRE

LA

CRISE SOCIALE

PAR

Georges DEHERME

Un volume in-16 de 375 pages

Prix **3 fr. 50**

TOURS. — IMPRIMERIE E. ARRAULT ET C^{ie}.